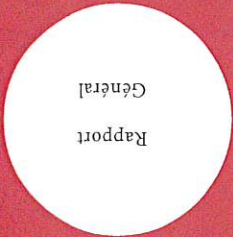


RAPPORT
D'AUDIT

II



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DIOCESE BELFORT MONTBELLARD
Exercice clos le 31 Décembre 2018

A L'Assemblée Générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association DIOCESE BELFORT MONTBELLARD relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative à une ré-estimation des actifs immobiliers et financiers.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et Principes Comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations

Fournies dans les notes annexes notamment nous avons apporté une attention particulière à la traduction comptable de patrimoine omis les années antérieures.

Estimations Comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches par retenues par la association écrites dans l'annexe et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Sociétaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

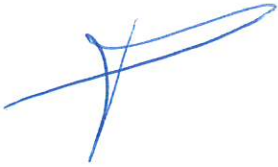
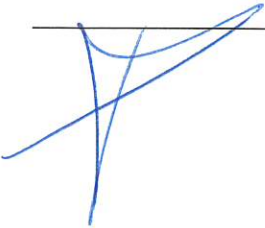
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois appelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

OFFEMONT le 1 octobre 2019

HANS ET ASSOCIES
Emmanuel SEIGNOLE



BILAN ACTIF

ACTIF		ACTIF IMMOBILISÉ		ACTIF CIRCULANT		Comptes de Régularisation		TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	
		Capital souscrit non appelé (I)		Total II		Total III		Ecart de conversion actif (VI) Primes de remboursement des obligations (V) Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	
Exercice N 31/12/2018 12	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Net	Euros	%	Exercice N-I 31/12/2017 12	Ecart N / N-I

BILAN PASSIF



COMPTE DE RESULTAT

Exercice N		31/12/2018		Exercice N-1		31/12/2017	
France		Exportation		Total		Euros	
%							
Produits d'exploitation (I)		148 121	148 121	147 839	282	0.19	
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services		6 179	6 179	8 094	-1 915	-23.66	
Chiffre d'affaires NET		154 300	154 300	155 933	-1 633	-1.05	
Total des Produits d'exploitation (I)		2 582 403		2 739 642	-157 239		
Production stockée		20 153		54 614	-34 461		
Production immobilisée		52 292		105 906	-53 614		
Subventions d'exploitation		26 421		6 218	20 203		
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		2 329 237		2 416 971	-87 734		
Autres produits		2 582 403		2 739 642	-157 239		
Total des Charges d'exploitation (2)		65 758		83 163	-17 405		
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-1 196			-1 196		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *		1 259 633		1 320 853	-61 220		
Impôts, taxes et versements assimilés		69 599		89 767	-20 168		
Salaires et traitements		1 082 992		1 094 758	-11 766		
Charges sociales		50 799		36 716	14 083		
Dotations aux amortissements et dépréciations		393 492		336 093	57 399		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions		330 761		466 166	-135 405		
Autres charges		3 251 838		3 427 516	-175 678		
Total des Charges d'exploitation (II)		-669 435		-687 874	18 439		
I - Résultat d'exploitation (I-II)					2.68		
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
		93 471		116 952	-23 481		
					-20.08		

COMPTE DE RESULTAT

Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
31/12/2018 12		31/12/2017 12		Euros	
%					
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V					
129 805					
291 665					
-161 860 -55.50					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI					
447					
-447 -100.00					
2. Résultat financier (V-VI)					
129 805					
291 218					
-161 413 -55.43					
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)					
-633 101					
-513 608					
-119 493 -23.27					
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII					
1 273 583					
467 645					
805 938 172.34					
11 520					
2 215					
9 631					
477 277					
810 042 169.72					
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII					
22 210					
31 865					
-9 655 -30.30					
11 778					
2 123 6.66					
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)					
1 253 330					
445 411					
807 919 181.39					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
17 141					
21 207					
-4 066 -19.17					
Total des produits (I+III+V+VII)					
3 999 526					
3 508 583					
490 943 13.99					
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)					
3 396 438					
3 597 987					
-201 549 -5.60					
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)					
603 088					
-89 403					
692 491 774.57					

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 21 750 874.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 582 403 Euros et dégageant un excédent de 603 088.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Présentation :

Le regroupement des 4 activités est composé de : la curie diocésaine, des paroisses, des doyennés et des services.
Si la réalité civile est contenue dans une seule entité juridique identifiée par les autorités françaises sous le nom d'association diocésaine de Belfort Montbéliard avec un numéro SIRENE
Il en va tout autrement pour la réalité canonique de ce qui est appelé "diocèse" :
- La Curie (services centraux d'administration sous la responsabilité directe de l'évêque)
- Chacune des 36 paroisses (sous la responsabilité d'un curé)
- Les doyennés sous la responsabilité d'un doyen

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Les Services sous la responsabilité d'un responsable de service, de l'évêque ou du vicaire général.

Toutes ces personnes ont une activité et un patrimoine distincts. Il importe donc dans notre comptabilité de les séparer.

Notre organisation fonctionne sur un très grand nombre de sites (+ 80) avec des bénévoles (plus de 10 par sites). Certaines "services" ont une mission spécifique sous la responsabilité de la curie, sans lien direct avec une paroisse. (Ex : la pastorale des jeunes, l'aumônerie de la maison d'arrêt de Montbéliard. Afin de permettre une liberté d'actions dans les projets portés par ces équipes, un compte " Régie" et une comptabilité "de service" ont été ouverts pour chacun d'eux. Il ne s'agit pas d'entités autonomes mais de "fonctions du siège". Pour des raisons techniques, ces comptabilités ont été rassemblées dans la "colonne services".

Comptablement, pour la société civile, la somme de l'activité de l'association diocésaine correspond à l'addition de ces 4 Colonnes.

Canoniquement, l'activité de :

- La curie diocésaine est contenue dans la colonne "Curie"
- des 36 paroisses est contenue dans l'addition de 36 comptabilités présentées dans la colonne "Paroisses"
- des doyennés est contenu dans l'addition des 8 comptabilités présentées dans la colonne "Doyennés".
- des services est contenu dans l'addition des 20 services présentés dans la colonne "Services".

Intégrations de comptes bancaires :

Des comptes bancaires et titres n'ont jamais été enregistrés dans les comptes. Ils ont été recensés sur cet exercice et rajouté à l'actif du bilan. Il s'agissait de comptes ouverts en 2007 et 2011.

- Le solde bancaire du livret bleu CREDIT MUTUEL pour un montant de 95 478.04 €
- Le solde bancaire du livret orange CREDIT MUTUEL pour un montant 804 755.85 €
- Un compte titre de CREDIT MUTUEL pour un montant de 21 058 €
- Des parts de Groupement Forestier de Lepuix pour un montant de 1 100 €.
- Le total des ces comptes représente un montant de 922 391.89 € dont la contrepartie a été comptabilisée dans le compte 106200 Réserves Immobilières Général.

Intégrations des immobilisations :

Un inventaire des biens immobiliers a été effectué sur l'exercice. Il a été constitué par un recoupement entre les informations recherchées aux services du cadastre, les services des impôts fonciers, le registre des actes détenus par l'économe pour l'ensemble des départements que couvre l'association diocésaine.

Une valorisation a été effectuée en fonction du bien, de sa situation, de son état en s'appuyant auprès de spécialiste de l'immobilier (agence immobilière, expert...)

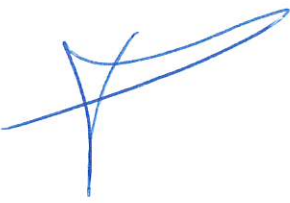
Pour la valorisation des terrains nus, il a été appliqué une valeur de 20 € du M2 sauf cas particulier.

Pour les terrains bâtis, la règle de 10% de la valeur de l'ensemble a été choisie.

Un rapprochement avec les biens immobiliers déjà fait ce qui a fait ressortir les biens immobiliers manquants.

Ces biens immobiliers réintégrés sont :

- les terrains de Belfort Ville pour un montant de 693 500 €
- les terrains du Territoire de Belfort pour un montant de 576 500 €



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- les terrains du Doubs pour un montant de 1 642 000 €
- les terrains de la Haute Saône pour un montant de 21 000 €
Pour les immeubles, la quasi totalité était entrée dans le patrimoine de l'association diocésaine par dévolution (avec une valorisation globale) en 1982. Par conséquent, toutes les constructions intégrées sont amorties.
- 2 Immeubles ont intégré l'association diocésaine en 2005 et 2015 et ne sont pas totalement amorti par conséquent le solde de leur vnc au 01/01/2018 est de 104 800 €.
Le total de ses biens immobiliers intégrés avec une contrepartie dans le compte de réserve s'élève à 3 037 800 €
Les immobilisations réintégrées complètement amorties représente un montant de 14 675 500 €

Donations et legs enregistrés en 2018 :

Si canoniquement, il nous faut distinguer les legs attribués aux paroisses, à la curie, civilement, il n'y a qu'un seul légataire: l'association diocésaine.

- Succession Crevoisier (124 028 €)
- Donation Maison Sainte Jeanne de Chantal (800 000 €)
- Donation P.B (90 000 €)
- Succession Reich 150 000 € (Paroisse JP 2)
- Legs Gable 31 798 €

Litiges :

- 1) Litige avec le locataire St Mainboeuf (Paroisse St Paul). Une transaction est en cours sur le litige 2019 (Montant estimé 10 000 €)

- 2) Litige Taxe foncière. La fiscalité du sous-sol d'une église qui nous appartient (Ste Jeanne D'arc) a donné lieu à une augmentation de 30% de la taxe, que nous avons contesté au motif que c'est une partie intégrante du lieu de culte exonéré. L'affaire est toujours en cours.

Les projets en cours :

Les réalisations immobilières 2018/2019 :

- 1) Achat terrain entre le 7 et le 9 rue de l'églises : 6 ares pour faire du parking (55 K€)
- 2) Achat maison Blanche au 9 rue de l'église : pour y transférer la chancelierie (156 K€)
- 3) Achat maison jaune 14 imp. Des jardins : pour y transférer l'économet (580 K€)
- 4) Négociations en cours sur la cure de Trévénans avec la mairrie pour y établir l'évêché

Les projets immobiliers 2019/2020 :

- 1) Travaux de terrassements pour viabiliser le parking : (25 K€)
- 2) Travaux d'aménagement pour établir la chancelierie (200 K€)
- 3) Travaux d'aménagement pour établir l'économet (50 K€)
- 4) Travaux d'aménagement pour transformer l'atelier de menuiserie en salle de réunion/restauration (500 K€) et installer la radio (150 K€)

Transformation de l'évêché :

- 1) en colocation étudiante au 2^{ème} étage (100 K€)
- 2) en salles de réunion / réception au 1^{er} étage (100 K€)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

3) en bureau et accueil occasionnel au Rdc (100 K€)

Financement des opérations immobilières :

1) Vente des terrains à Bermont : (120 / 150 K€)

2) Vente de la maison rue Linnée (150 / 200 K€)

3) Vente de l'ensemble du 18 Fbg de Montbéliard (1100 / 1300 K€)

4) Emprunt relais sur vente du « 18 » et amortissables sur la différence

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

Frais d'établissement et de développement	TOTAL	TOTAL	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Acquisitions
				Révaluations	
Terrains		484 485		3 134 354	
Constructions sur sol propre		5 622 513		15 874 621	
Constructions sur sol d'autrui		143 703			
Installations générales aménagements des constructions		10 631			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 243 191		68 916	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 762			
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL					
Participations évaluées par mises en équivalence		7 514 284		19 077 891	
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières		162 858		35 832	
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
		7 677 143		19 113 723	

Frais d'établissement et de développement	TOTAL	TOTAL	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation
					Valeur d'origine
					fin exercice
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
TOTAL					
Terrains				3 618 839	3 618 839
Constructions sur sol propre				21 497 133	21 497 133
Constructions sur sol d'autrui				143 703	143 703
Installations générales aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL					
Participations évaluées par mises en équivalence				26 572 632	26 572 632
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
				26 771 322	26 771 322

7

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice	Frais établissement recherche développement TOTAL
				Autres immobilisations incorporelles TOTAL
2 241 053	14 822 720	18 679	17 063 773	Terrains
56 491	6 419		62 910	Constructions sur sol d'autrui
				Constructions générales aménagements constr.
				Installations techniques, Matériel et outillage industriel
				Installations générales aménagements divers
712 181	59 853	18 679	753 355	Matériel de transport
				Matériel de bureau et informatique, Mobilier
				Emballages récupérables et divers
TOTAL				
3 009 725	14 888 993	18 679	17 880 038	TOTAL GENERAL

Ventilation des dotations de l'exercice				
Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	Reprises
				Autres immob.incorporelles TOTAL
				Terrains
14 822 720				Constructions sur sol propre
6 419				Constructions sur sol d'autrui
				Instal.général.es agenc.aménag.constr.
				Instal.techniques matériel outillage indus.
				Instal.général.es agenc.aménag.divers
				Matériel de transport
				Matériel de bureau informatique mobilier
59 853				Emballages récupérables et divers
TOTAL				
14 888 993				TOTAL GENERAL

Etat des échéances des créances et des dettes

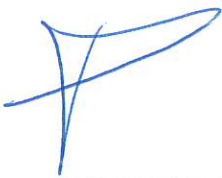
Etat des créances	Créances rattachées à des participations		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	Prêts		198 690	198 690	
	Autres immobilisations financières				
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances représentatives de titres prêts				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Divers état et autres collectivités publiques				
	Groupe et associés				
Débiteurs divers		64 443	64 443	64 443	
Charges constatées d'avance		12 429	12 429	12 429	
TOTAL		560 664	560 664	560 664	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			35 832		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	199 060 62 321 34 527	199 060 62 321 34 527	773 234	
TOTAL				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.





ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	285 102
Disponibilités	
Total	285 102

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	365 715
Total	365 715

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	12 429
Montant	12 429

7

	2017	2018	2018	2017	2018	2018	2018	2018	2018
	ADDICTION	NET CURIE	NET PAROISSE	NET DOYENNE	NET SERVICES	NET	TOTAL 2018		
Capital souscrit non appelé (0)									
ACTIF IMMOBILISE									
Total immobilisation incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total immobilisations corporelles	2 041 388,09	6 238 301,00	2 453 726,00	0,00	567,00	8 692 594			
Terrains	448 439,42	3 582 794,00	36 045,00			3 618 839			
Constructions	1 421 183,02	2 462 325,00	2 051 828,00			4 514 153			
MOBILIER MATERIEL OUTILLAGE	162 003,16	192 332,00	365 853,00		567,00	558 752			
IMMO EN COURS	9 762,49	850,00				850			
Total Immobilisations financières	117 933,50	155 829,00	42 861,00	0,00	0,00	198 690			
Prêts	72 949,00	112 845,00	42 861,00			155 706			
Autres immobilisations financières	44 984,50	42 984,00				42 984			
TOTAL (I)	2 159 321,59	6 394 130,00	2 496 587,00	0,00	567,00	8 891 284			
ACTIF CIRCULANT									
Total Créances	228 970,31	229 550,00	51 072,00	8 398,00	866,00	289 886			
Avances et Acomptes versés sur commandes	8 300,00	4 784,00				4 784			
Créances									
Autres Créances	220 670,31	224 766,00	51 072,00	8 398,00	866,00	285 102			
Total Disponibilités	9 765 816,04	10 456 204,00	6 133 752,00	73 879,00	92 091,00	16 755 926			
Valeurs mobilières de placement	8 464 193,61	8 122 367,00	37 527,00			8 159 894			
Disponibilités	1 301 622,43	2 333 837,00	6 096 225,00	73 879,00	92 091,00	8 596 032			
COMPTE DE RÉGULARISATION									
Charges constatées d'avance	6 497,75	7 505,00	4 820,00		104,00	12 429			
TOTAL (II)	10 001 284,10	10 693 259,00	6 189 644,00	82 277,00	93 061,00	17 058 241			
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)									
Primes de remboursement des obligations (IV)									
Ecart de conversion actif (V)									
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	12 160 605,69	17 087 389,00	8 686 231,00	82 277,00	93 628,00	25 949 525			

	2017	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018
	ADDICTION	2018	PAROISSES	DOYENNES	SERVICES	TOTAL 2018			
Capitaux Propres									
Réserve légale	6 880	6 880				6 880			
- 10630000 - RESERVES IMMO INVENTAIRE 2018	3 037 800					3 037 800			
- 10620000 - RESERVES IMMOBILIER GENERAL	922 392					922 392			
Autres réserves	7 816 638	7 895 722	8159304	62087	103112	16 220 225			
report à nouveau	-198 390	-198 390				-198 390			
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	-198 390	480 024	133998	2492	-13426	603 088			
TOTAL (I)	7 625 128	12 144 428	8 293 302	64 579	89 686	20 591 995			
Autres fonds propres	69 569	69 569	0	0	0	69 569			
TOTAL (II)	69 569	69 569	0	0	0	69 569			
Provisions pour risques et charges			20168	0	0	20 168			
TOTAL (III)		12 213 997	8 313 470	64 579	89 686	20 681 732			
DETTES									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		170 000	29060			199 060			
Emprunts et dettes financières divers	4 235 070	4 396 493	260043	11800,12	156	4 668 492			
- 16510000 - FONDS DES PAROISSES	4 087 878	4 324 880				4 324 880			
165000 DEPOT CAUTION RECUS			535			535			
- 4521 - Q IMPERES A REVERSER	2 387		10528	2169,05		12 697			
4522000 MESSES UNITAIRES		-64 443				-64 443			
- 45217000 - QUETE CATE AEP & ENS CAT	1 459	2 297				2 297			
- 45218000 - QUETES MISSIONS	5 364	2 284				2 284			
- 45230000 - FONDS A REVERSER 2 %	6 240	6 828	54692	1749,07		63 269			
- 45260000 - FONDATIONS DE MESSES	131 742	124 646	194288	7882		326 816			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 210	34 527				34 527			
Dettes fiscales et sociales	101 236	85 566				85 566			
Autres dettes	169 624	186 806	83658	5898	3786	280 148			
TOTAL DETTES	4 535 390	4 873 392	372761	17698,12	3942	5 267 793			
Comptes de régularisation	88								
- 48700000 - PRODUITS CONSTAT. D'AVAN	4 535 478	4 873 392	372 761	17 698	3 942	5 267 793			
TOTAL (IV)	4 535 478	4 873 392	372 761	17 698	3 942	5 267 793			
Ecart de conversion passif (V)									
TOTAL GENERAL (I à V)	12 160 606	17 087 389	8 686 231	82 277	93 628	25 949 525			